

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2034

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 52

À l'alinéa 72, substituer aux mots :

« aux biens loués »

les mots :

« à ces biens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.